Bureau Veritas **Services**

COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (CSPS)

Pour une application constructive de la réglementation

La maîtrise de la sécurité est un enjeu majeur sur les chantiers de construction et de travaux publics. Qui aujourd'hui, ne souhaite pas diminuer les accidents de travail sur ces chantiers ?

La Coordination Sécurité et Protection de la Santé, rendue obligatoire depuis 1995, a fortement contribué à réduire les accidents sur les chantiers. Les accidents mortels ont ainsi diminué de 47% entre 1992 et 2002[1].
Le coordonnateur SPS intervient sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics pour gérer les co-activités des entreprises sur le plan de la sécurité. Il intervient à la demande du maître d'ouvrage en phases de conception et de réalisation.
Les coordonnateurs sont habilités de niveau I, II ou III selon la complexité du chantier et doivent justifier d'une expérience pouvant aller jusqu'à 10 ans pour le niveau I.

Un seul objectif : contribuer à réduire les accidents de travail sur vos chantiers grâce à :
- L'expérience de nos coordonnateurs SPS qui intègrent la sécurité dès la conception pour ne pas perturber le chantier
- L'intégration de vos besoins ultérieurs dès la construction en termes d'entretien et de maintenance
- La communication des informations collectées par le coordonnateur dans un DIUO Conception et son prolongement DIUO Photos, véritable outil de maintenance

NOTRE OFFRE

Les 400 coordonnateurs de Bureau Veritas, répartis sur l'ensemble du territoire national, analysent votre projet de la conception à la réalisation. **Ils interviennent de manière constructive en intégrant la sécurité à chaque étape de votre projet**, sans perturber le processus de construction.
Ils travaillent avec des outils spécifiquement élaborés par nos ingénieurs, pour vous apporter transparence et réactivité.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Accompagnement a une démarche de qualité environnementale des bâtiments
- Contrôle technique construction
- Accessibilité handicapés
- Vérifications réglementaires (levage, électricité, équipement de protection individuelle, échafaudage...)
- Formations HSE
- Veille réglementaire personnalisée
- Évaluation de conformité réglementaire

En phase conception :
Ils évaluent les risques au niveau du projet, en concertation avec les équipes de conception : maître d'ouvrage, architecte, bureau d'études... pour :
- Organiser le chantier en y intégrant la sécurité : élaboration du Plan Général de Coordination (PGC)
- Faciliter l'entretien et la maintenance en sécurité lors des interventions ultérieures : Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO)

[1] *Etude de l'OPPBTP - 2004*

En phase réalisation :
Ils assurent le suivi des mesures décidées en phase de conception pour la coordination des activités des entreprises. En particulier, ils ouvrent et tiennent à jour le registre-journal de coordination. Leur grande expérience vous apporte réactivité dans la gestion des imprévus, souvent fréquents sur les chantiers.

En phase réception : remise du DIUO

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS ?

Des outils dédiés

Bureau Veritas vous apporte des outils spécifiques pour vous simplifier la gestion des missions, et vous donner en temps réel une vue de leur état d'avancement :

- **Creadoc :** cet outil permet à nos coordonnateurs de créer, directement au bureau ou sur le chantier tous les documents liés à leur mission. Vous bénéficiez ainsi d'une réactivité optimale pour disposer des documents relatifs à une observation ou une remarque.
Nos coordonnateurs sont équipés d'ordinateurs portables avec des cartes de communication permettant une transmission immédiate de vos avis.

- **Maestro :** pour les clients qui le souhaitent, Bureau Veritas a mis au point une plate-forme internet, vous permettant de consulter automatiquement tous les rapports de Bureau Veritas. Vous avez ainsi accès à l'ensemble des informations nécessaires à la bonne compréhension du déroulement du chantier.

SUIVI DU RAPPORT SUR MAESTRO

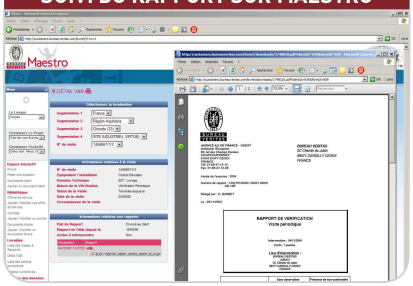

Des compétences techniques & humaines reconnues

En tant que leader national, Bureau Veritas vous fait partager son savoir-faire basé sur une grande expérience des bâtiments et travaux publics.

Une prise en compte de vos besoins ultérieurs

Nos coordonnateurs intègrent dès la conception, les critères d'entretien et de maintenance ultérieure de l'ouvrage. Votre DIUO est ainsi un document de travail directement opérationnel, et ce dès la réception de l'ouvrage.

CONTACT

- Bureau Veritas France
- Adresse postale :
  67 - 71 boulevard du Château
  92571 Neuilly sur Seine Cedex

- Tel : +33 1 55 24 70 00
- Fax : +33 1 55 24 81 06
- E-mail : info@fr.bureauveritas.com
- www.bureauveritas.fr

FP126 30/09/09